

*Air Canada*

Le projet de loi dont nous sommes saisis stipule que les centres d'entretien devront être maintenus à Winnipeg, à Toronto et à Montréal. C'est écrit noir sur blanc. Ces bases d'entretien resteront là où elles sont, et je le dis à juste titre. De plus, les clauses de prorogation de la nouvelle société préciseront que ces bases sont situées à Winnipeg, Toronto et Montréal.

Si la société qui exploitera Air Canada comme une entreprise privée décide un jour de les déplacer, elle devra demander à la Chambre des communes de modifier la loi. Je ne peux imaginer de meilleure sauvegarde.

Le gouvernement conservateur veut protéger les emplois à Winnipeg, contrairement aux libéraux de 1966 à 1969. Les libéraux ont perturbé les familles et leur ont causé toutes sortes de difficultés, des départs, des mises à pied et des mises à la retraite forcées parce que les gens ne voulaient pas faire déménager leurs familles pour toutes sortes de raisons. Voilà ce qui est arrivé sous un gouvernement libéral, mais notre gouvernement ne veut pas que cela se reproduise et il a agi en conséquence. Il a inscrit une garantie dans la loi.

Le parti libéral ne s'est pas contenté de cela. Il a même essayé de faire peur aux gens durant les dernières élections provinciales. Il a fallu, encore une fois, qu'il effraie les employés d'Air Canada en leur faisant croire qu'ils perdraient leurs emplois, qu'ils seraient mis à pied ou qu'ils seraient déplacés. C'est exactement ce qu'il a fait.

Je voudrais lire un tract qui a été placé à des endroits en vue la veille des élections au Manitoba pour donner aux députés une idée de la façon dont le parti libéral s'y prend pour faire peur aux gens. C'est sans doute l'oeuvre du député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy).

Cette lettre, rédigée dans le cadre de la campagne électorale de 1988 au Manitoba, vient du bureau de campagne du parti libéral à Sturgeon Creek, situé au 2631 de l'avenue Portage, et est signée par le candidat libéral. Elle porte le titre suivant: «Le Manitoba perd un autre contrat de plusieurs milliards de dollars en aérospatiale.» C'est un mensonge absolu, et ce mensonge a été utilisé dans une campagne électorale pour faire naître chez les gens des craintes au sujet d'Air Canada.

La lettre se lit comme suit:

Cher électeur,

Brian Mulroney et son gouvernement conservateur ont pris une décision, le 31 mars, qui fera qu'un autre contrat d'entretien de plusieurs milliards de dollars en aérospatiale ira à Montréal plutôt qu'à Winnipeg.

Selon les médias, le chef provincial du parti conservateur, Gary Filmon, était au courant de cette décision lorsqu'elle a été prise. Il semble qu'il aurait choisi de ne pas s'y opposer, mais plutôt de la cacher aux Manitobains jusqu'après les élections.

Quelle décision a été prise? Quel contrat de plusieurs milliards de dollars le Manitoba a-t-il perdu? Aucun, mais c'est le genre de tactiques alarmistes que le parti libéral utilise relativement à Air Canada. Les employés de cette société en ont assez.

Le gouvernement progressiste conservateur ne veut pas que les Canadiens perdent des emplois au Manitoba ni ailleurs à cause de la privatisation d'Air Canada. Cette lettre, que je ne lirai pas au complet, est signée: «Iva J. Yeo, candidat libéral,

Sturgeon Creek, De la compétence tempérée par du coeur». Des tactiques alarmistes, mais de la compétence tempérée par du coeur.

Le gouvernement conservateur n'est pas prêt à suivre cet exemple. Nous protégeons, et avec raison, le centre d'entretien. Les opposants de la privatisation ont demandé quelle garantie leur assurait que le centre demeurerait à Winnipeg. L'entreprise privée ne fonctionne pas comme le gouvernement. Premièrement, le centre de révision rapporte des bénéfices à Air Canada. Deuxièmement, ce centre accepte des contrats d'autres sociétés aériennes dont des sociétés américaines et antillaises, ainsi que du ministère de la Défense. On m'a même dit que près de 20 p. 100 des revenus du centre étaient tirés de ces contrats.

Ce centre possède les techniques, l'expertise, les immobilisations et la réputation, autant de facteurs très importants, et la mesure législative protège tout cela. Si j'étais à la tête d'une entreprise rentable, bien établie et dotée de personnel compétent, je donnerais de l'expansion à mon entreprise et, à mon avis, c'est exactement ce qui arrivera au centre de révision de Winnipeg.

Je suis certain que vous avez déjà voyagé par Air Canada, madame la Présidente. Je ne sais pas si vous serez de mon avis, mais j'ai trouvé que les employés sont très fiers. Ils sont fiers de leur société aérienne et avec raison, parce que c'est l'une des meilleures du monde. Ils veulent que les choses demeurent ainsi.

Les employés reconnaissent, comme les députés de l'opposition, j'en suis convaincu, qu'Air Canada a besoin de capitaux frais. Les employés désirent les appareils les plus récents, les plus efficaces et les plus sûrs. Je sais qu'ils les auront. Ils veulent être en mesure de soutenir la concurrence, très vive dans ce domaine, et de demeurer l'une des grosses sociétés aériennes du Canada, voire du monde entier. Ils savent que pour assurer son avenir, leur entreprise a besoin de capitaux dès maintenant.

Les employés veulent pouvoir investir dans leur entreprise et avoir également leur mot à dire sur son exploitation. La mesure à l'étude comporte des garanties à cet égard. Les employés seront les premiers à pouvoir acheter des actions dans la nouvelle société. Ils veulent investir dans cette entreprise. Je me suis entretenu avec des travailleurs d'Air Canada. Voici ce que l'un d'eux me disait il y a à peine une demi-heure: «Tâchez de vendre notre société aérienne, parce que nous savons que ce serait avantageux pour elle». Je ne fais que répéter ses propos.

Dans son intervention sur le projet de loi, hier, le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) a parlé des sociétés d'État. Il a demandé, il me semble, pourquoi vendre une société d'État alors que nous tenons à ce que les diverses régions du Canada bénéficient de bons services. La pensée conservatrice ne diffère pas tellement de celle des néo-démocrates quand il s'agit de justifier l'existence de sociétés d'État.